

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
DOT.C Holding SA, La Chaux-de-Fonds
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 620'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 200'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
5.

Date de la décision: 01.07.2003
6.

Echéance de préavis des créances: **22.09.2003**
7.

Adresse pour la déclaration des créances: Me Marc Reng-
gli, notaire et avocat, Rue de Nidau 28, 2500 Bienne 3
8.

Indication: Les créiteurs peuvent annoncer leurs
créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques: Réduction du capital-actions de CHF
620'000.00 à CHF 200'000.00 en réduisant la valeur nomi-
nale des 200 actions de la société de CHF 3'100.00 par ac-
tion à CHF 1'000.00 par action; le montant de la réduction
du capital-actions de CHF 2'100.00 par action, soit au total
CHF 420'000.00, est converti en agio sur les actions de la so-
ciété et est par conséquent comptabilisé comme réserve lé-
gale de cette dernière. En vertu d'un rapport de révision
spécial selon article 732 al. 2 CO, il est constaté que les
créances des créanciers de la société sont entièrement cou-
vertes par le capital-actions réduit.

Etude Renggli & Renggli, Me Marc Renggli, notaire et avo-
cat
2500 Bienne 3

(01094186)